

Israel – 2013

Ms. Couriel

UN Youth Delegate Programme

Original: UN Doc. A/C.3/68/SR.3, 29 November 2013, p. 2

Youth Delegate Search: <https://youthdelegatesearch.org/israel-2013/>

1. **M me Couriel** (Israël) prenant la parole en qualité de représentante des jeunes, dit que les inégalités croissantes touchant entre autres les revenus en de nombreuses régions du monde ont un effet préjudiciable sur la croissance économique. Si la marginalisation de certains groupes sociaux continue, l'écart ne fera que s'élargir et désagréger la société dans son ensemble.

2. Près de 10 % de la population vivent avec une forme ou une autre de handicap. Israël s'est activement employé à assurer l'adoption de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et occupe actuellement la vice-présidence de la Conférence des États parties à cette convention. Cependant en beaucoup trop d'endroits on constate encore de profonds écarts entre les politiques et la pratique. Les grands cadres internationaux tels les objectifs du Millénaire pour le développement ont largement négligé les droits des personnes handicapées. S'engageant à défendre leurs droits au moyen de la législation, de l'éducation et d'une active coopération entre le gouvernement et la société civile, Israël a créé en 2000, une Commission pour l'égalité des droits des personnes handicapées, ainsi qu'un comité consultatif qui compte parmi ses membres des handicapés, des représentants de la société civile et d'autres professionnels.

3. Plus de la moitié de la population mondiale a moins de 25 ans. Les gouvernements doivent aider ces jeunes par la lutte contre les maladies, la promotion de l'éducation et un financement accru aux entrepreneurs car il est crucial de soutenir les jeunes sur le long terme pour le développement durable. Avec des débouchés et les ressources qui conviennent les jeunes sont en mesure d'épauler des sociétés fortes et des économies prospères. Israël est un pionnier dans l'élaboration de programmes destinés à intégrer les jeunes dans la société, et a répondu aux besoins des jeunes à risque grâce à de notables progrès dans le domaine de la législation et à une plus forte sensibilisation.

4. Certaines nations doivent affronter des difficultés et des obstacles d'une telle complexité qu'elles ne peuvent les surmonter à elles seules. La société civile apporte son assistance par la défense des droits de l'homme et de la dignité, tout en tenant les gouvernements responsables. On ne peut obtenir un changement réel et durable que si les gouvernements œuvrent avec tous les partenaires, y compris les membres de la société civile. L'intervenante engage vivement les participants à construire un monde sans barrières et réceptif, offrant une chance à chacun.

